

**ASSOCIATION PÔLE IMAGE
HAUTE-NORMANDIE
POLE REGIONAL DES SAVOIRS
115 BOULEVARD DE L'EUROPE
76 100 ROUEN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE ALLANT DU 01/01/2015 AU 31/12/2015**

PÔLE IMAGE
HAUTE-NORMANDIE
Pôle des Savoirs
115 boulevard de l'Europe
76 100 ROUEN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE ALLANT DU 01/01/2015 AU 31/12/ 2015

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 16 avril 2015, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association PÔLE IMAGE Haute-Normandie tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer notre opinion sur ces comptes.

I- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons vérifié les données ainsi que les calculs effectués afin de corroborer les différentes estimations retenues pour l'arrêté des comptes de l'exercice.

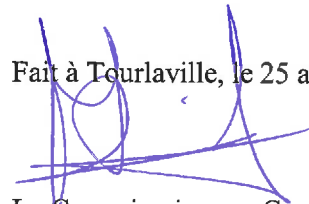
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, aux vérifications et spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de votre trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Tournaville, le 25 avril 2016



Le Commissaire aux Comptes
Marc DARIEL

Bilan actif

ASS Pôle Image Haute-Normandie

Au : 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2014	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	186 031 7 622	159 159 7 622	26 871	21 589
	TOTAL	193 653	166 782	26 871	21 589	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst. techniques, mat.out industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	378 124 232 830	321 997 199 981	56 127 32 849	9 990 49 361
TOTAL	610 955	521 978	88 976	59 351		
Immobilisations financières (4)	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres Immobilisations financières					
TOTAL						
Total I		804 608	688 760	115 848	80 941	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
	TOTAL					
	Créances (4)	Avances et acomptes versés sur commande Créances usagers et comptes rattachés Autres créances	1 168 27 661 4 272 866		1 168 27 661 4 272 866	9 029 6 768 5 026 654
TOTAL	4 300 528		4 300 528	5 033 422		
Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	12 217 1 099 778 91 272		12 217 1 099 778 91 272	12 217 114 225 97 522	
TOTAL II	5 504 966		5 504 966	5 266 417		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		6 309 574	688 760	5 620 814	5 347 358	
Renvois	(1) Dont droit au ball (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Bilan passif

ASS Pôle Image Haute-Normandie

Au: 31/12/2015

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	44 718	44 718
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	223 979	227 698
		56 450	-3 718
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports	68 028	68 028
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	115 668	80 295	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
	Total I	508 846	417 022
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	156 457	134 777
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total II	156 457	134 777
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 967	71 646
	Dettes fiscales et sociales	134 449	155 423
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 524 272	4 342 577
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	260 821	225 911	
	Total III	4 955 511	4 795 559
	Ecart de conversion passif IV		
	Total du passif (I+II+III+IV)	5 620 814	5 347 358
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	4 955 511	4 795 559
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Compte de résultat

ASS Pôle Image Haute-Normandie

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015

Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	1 709	1 496
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	87 984	113 689
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	89 693	115 185
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	1 324 623	1 335 463
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	9 467	65 354
Cotisations	2 085	1 785	
Autres produits (1)	6 155	7 410	
Total des produits d'exploitation I		1 432 025	1 525 198
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	591	1 081
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	117 944	93 137
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	290 660	305 834
	Impôts, taxes et versements assimilés	65 526	80 823
	Salaires et traitements	565 092	691 815
	Charges sociales	288 779	323 652
	Dotations	64 927	50 908
	- sur immobilisations amortissements		
- sur actif circulant : provisions			
- pour risques et charges : provisions	21 680	15 508	
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	27 474	19 164	
Total des charges d'exploitation II		1 442 676	1 581 925
Résultat d'exploitation (I-II)		-10 651	-56 726
Opér. courantes	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 343	5 826
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers V		3 343	5 826
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI)		3 343	5 826
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)		-7 308	-50 899
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

Compte de résultat (suite)

ASS Pôle Image Haute-Normandie

Période de l'exercice 01/01/2015 31/12/2015

Période de l'exercice précédent 01/01/2014 31/12/2014

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		57
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	64 561	48 557
	Reprises sur provisions et transferts de charges		1 407
	Total des produits exceptionnels VII	64 561	50 023
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		64 561	50 023
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	802	2 842
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		1 499 929	1 581 048
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		1 443 479	1 584 767
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		56 450	-3 718
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits		142 269	85 326
Bénévolat			
Prestations en nature		142 269	85 326
Dons en nature			
Charges		142 269	85 326
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services		142 269	85 326
Personnel bénévole			

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	3
1.1	Événements principaux de l'exercice	3
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	3
1.2.1	Présentation des comptes	3
1.2.2	Méthode générale	3
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	3
1.2.4	Changement de méthode de présentation	3
2	Informations relatives au bilan	4
2.1	Bilan actif	4
2.1.1	Tableau des immobilisations	4
2.1.2	Tableau des amortissements	4
2.1.3	Méthode d'amortissements	4
2.1.4	Comptabilisation des films et aides à la musique financés par le fonds d'aide	5
2.1.5	Actif circulant - Classement par échéance	5
2.1.6	Différence d'évaluation sur valeurs mobilières de placement	5
2.1.7	Subventions à recevoir	6
2.1.8	Fonds d'aide à recevoir	6
2.1.9	Charges constatées d'avance	6
2.2	Bilan passif	7
2.2.1	Fonds Associatifs sans droit de reprise	7
2.2.2	Autres fonds propres	7
2.2.3	Fonds Associatifs avec droit de reprise	7
2.2.4	Subvention d'investissement sur biens non renouvelables par l'association	7
2.2.5	Engagements pris en matière de retraite	8
2.2.6	Produits constatés d'avance	8
3	Résultat exceptionnel	9
4	Autres informations	10
4.1	Informations concernant les contributions volontaires	10
4.2	Effectif	10
4.3	Rémunération des dirigeants – Association subventionnée	10
4.4	Honoraires du commissaire aux comptes	10
4.5	Engagement Hors bilan	10
4.5.1	Engagements reçus	10

Tableaux annexes	11
AI Listes Films accordés en C.A. – Convention non signée par le producteur	11
AII Listes Films accordés en C.A. – Convention signée par le producteur	11
AIII Listes Aides à la musique accordées en C.A – Convention non signée par le producteur	11
AIV Listes Aides à la musique accordées en C.A – Convention signée par le producteur	11
Tableau des immobilisations	11
Tableau des amortissements	11
Tableau des réserves et provisions	11

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

Néant.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Bilan actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableaux annexes.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableaux annexes.

2.1.3 Méthode d'amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel audiovisuel	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.4 Comptabilisation des films et aides à la musique financés par le fonds d'aide

- Comptabilisation en **4676100** « Fonds d'aide engagé - convention non signée par le producteur » dès autorisation du financement du film par un procès-verbal du Conseil d'Administration.

Le détail des films figure en **Annexe I**.

Comptabilisation en 4676110 pour les aides à la musique, détail en annexe III.

- Inscription en **4676200** « Fonds d'aide engagé – convention signée par le Producteur » lorsque la convention de production est signée entre le Pôle Image et le producteur.

Le détail des films figure en **Annexe II**.

Comptabilisation en 4676210 pour les aides à la musique, détail en annexe IV.

- En contrepartie, il est comptabilisé au passif du bilan en **4677100** « Fonds d'aide alloué par la Région et engagé » les sommes attribuées pour le fonds d'aide et en 467711 pour les aides à la musique.

Le détail du compte 4677100 est le cumul des comptes 4676100 (**annexe I**) et 4676200 (**Annexe II**).

Les films sont maintenus au bilan jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée.

Les fonds alloués au titre d'une année par la Région HN et non encore utilisés par l'association Pôle Image au 31 décembre sont inscrits au passif du bilan dans le compte **4677200** « Dotation film non utilisée ».

• Reliquat fonds d'aide non utilisé	145 929 €

	145 929 €

Le fonds d'aide alloué par la Région HN pour les films autorisés est à reverser aux producteurs au cours de l'achèvement des films.

Il est comptabilisé au passif du bilan dans les comptes « 4677300 » et « 4677400 » pour un montant global de 1 **474 362 €**.

2.1.5 Actif circulant - Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

2.1.6 Différence d'évaluation sur valeurs mobilières de placement

Au 31/12/2015, une plus-value latente sur les SICAV détenues par l'association s'élève à 1 844 €.

2.1.7 Subventions à recevoir

• Subventions d'exploitation	
- CNC	10 000 €
- Région (2015)	276 525 €
- Ville du Havre	750 €

	287 275 €

2.1.8 Fonds d'aide à recevoir

• 4676310 - Région	657 670 €
• 4676320 - CNC	426 739 €

	1 084 409 €

2.1.9 Charges constatées d'avance

Ces charges comprennent :

• Divers exploitation	19 460 €
• Opération « Lycéens au cinéma »	35 923 €
• Opération « Kinéma »	5 458 €
• Opération « Collège au cinéma »	18 605 €
• Opération « École au cinéma »	11 826 €

	91 272 €

2.2 Bilan passif

2.2.1 Fonds Associatifs sans droit de reprise

Subventions d'investissement non amortie en vertu de leur caractère non renouvelable

	AN	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Région 2001	12 225 €	-	-	12 225 €
Fonds d'aide	32 494 €	-	-	32 494 €
Total	44 719 €	-	-	44 719 €

2.2.2 Autres fonds propres

	AN	Augmentation	Diminution	31/12/2015
Report à nouveau	227 698 €	-3 718 €	-	223 980 €
Résultat	-3 718 €	56 451 €	-3 718 €	56 451 €
Total	223 980 €	52 733 €	-3 718 €	280 431 €

2.2.3 Fonds Associatifs avec droit de reprise

Il s'agit du montant des **apports nets** réalisés par les associations IRIS, ARCA, et CPN.

	AN	Augmentation	Diminution	31/12/2015
IRIS	7 918 €	-	-	7 918 €
ARCA	34 679 €	-	-	34 679 €
CPN	25 432 €	-	-	25 432 €
Total	68 029 €	-	-	68 029 €

2.2.4 Subvention d'investissement sur biens non renouvelables par l'association

	AN	+	-	31/12/2015
Région	229 190 €	99 834 €	49 905 €	279 119 €
Reprise subventions	-148 894 €	-64 461 €	-49 905 €	-163 451 €
	80 296 €	35 373 €	-	115 668 €

2.2.5 Engagements pris en matière de retraite

La convention collective appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 237 676 €. Ce montant est calculé à partir du taux d'actualisation iBoxx (€ Corporates AA 10+) de 2.03 % au 31/12/2015. Il tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge légal de départ à la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et de table de mortalité).

Ce montant est comptabilisé à hauteur de 156 457 € en provision pour risques et charges.

De manière identique à l'exercice précédent, la dotation comptabilisée au 31/12/2015 a été calculée sur la base d'un taux de 4.60 % (taux appliqué depuis le 31/12/2011) et s'élève ainsi à 21 680 €. Elle aurait été de 102 899 € au taux de 2.03 % (taux en vigueur au 31/12/2015) et en tenant compte du rattrapage depuis 2011. L'impact sur le résultat est de 81 219 €.

Il a été maintenu le taux de 4,60 % compte tenu d'une forte variation observée depuis les 3 dernières années ayant pour conséquence une augmentation significative du montant de la provision et ceci en tenant compte d'une faible probabilité de réalisation de la dépense future.

2.2.6 Produits constatés d'avance

• Prestations de services	17 600 €
• Transferts de charges	127 €
• Mécénat	30 000 €
• Conseil Général 27	24 500 €
• Conseil Général 76	9 526 €
• CNC	17 590 €
• DRAC	85 253 €
• Région 2015	76 225 €

	260 821 €

3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 64 561 €.

Il est principalement composé des éléments suivants :

- Produits exceptionnel

Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	64 561 €
--------------------------------------------------------------------------------	----------

4 Autres informations

4.1 Informations concernant les contributions volontaires

Mise à disposition de locaux au Pôle Régional des Savoirs par la Région

La mise à disposition à titre gratuit est valorisée comme une prestation en nature octroyée par la Région pour un montant annuel de 142 269 € (dont 57 163 € de charges locatives et 85 106 € de mise à disposition gratuite des locaux). Elle est consentie du 01/12/2014 jusqu'au 31/12/2017.

4.2 Effectif

	Personnel salarié	Dont CDD	Dont emplois aidés
Cadres	5	0	0
Agents de maîtrise	11	0	1
Employé	0	0	0
Total	16	0	1

4.3 Rémunération des dirigeants – Association subventionnée

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux deux cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 101 513 € en 2015.

4.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes s'élèvent à 4 404 €.

4.5 Engagement Hors bilan

4.5.1 Engagements reçus

Caution solidaire bancaire Société Générale pour garantir le paiement des loyers concernant le local sis rue de la Chaîne à Rouen.

Montant : 11 792 €

Tableau des immobilisations

ASS Pôle Image Haute-Normandie

Au : 31/12/2015

Immobilisations		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	163 762	29 890			193 653
	Total II	163 762	29 890			193 653
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions					
	Install. techn., matériel, outillage	315 041	63 083			378 124
	Install.générales, ag. am. divers	6 089				6 089
	Matériel de transport					
	Mat. bur. et informatique, mobilier	224 184	6 860	4 303		226 741
	Immob. corp. en cours					
Avances et acomptes						
	Total III	545 315	69 943	4 303		610 955
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immob. financières					
	Total IV					
Total général (I+II+III+IV)		709 078	99 834	4 303		804 608

Tableau des amortissements

ASS Pôle Image Haute-Normandie

Au : 31/12/2015

Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	142 173	24 608			166 782
	Total II	142 173	24 608			166 782
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions					
	Install. techn., matériel, outillage	305 050	16 946			321 997
	Install. générales, ag. am. divers	5 443	465			5 909
	Matériel de transport					
	Mat bur. et informatique, mobilier	175 469	22 905	4 303		194 071
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	485 963	40 318	4 303		521 978
Total général (I+II+III)		628 136	64 927	4 303		688 760

Tableau des réserves et provisions

ASS Pôle Image Haute-Normandie

Au : 31/12/2015

Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves				
	Total réserves				
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	Total				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	134 777	21 680		156 457
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges				
	Total	134 777	21 680		156 457
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours				
	Usagers				
	Autres provisions pour dépréciation				
	Total				
Total général		134 777	21 680		156 457
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			21 680		

ASSOCIATION PÔLE IMAGE
HAUTE-NORMANDIE
POLE REGIONAL DES SAVOIRS
115 BOULEVARD DE L'EUROPE
76 100 ROUEN

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE ALLANT DU 01/01/2015 AU 31/12/2015

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE ALLANT DU 01/01/2015 AU 31/12/ 2015

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées visées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice et dont nous avons été avisés en application de l'article R. 612-7 dudit code.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivi au cours de l'exercice :

- Administrateur concerné : **Le Moulin d'Andé** représenté par Fabienne Aguado, salariée du Moulin d'Andé :
Frais de colloques, séminaires 1876,42 €

- Administrateur concerné : **Cécile Patingre**
Réalizations de films pour le dispositif Passeurs d'images et réalisation d'un webdocumentaire (en cours)
Droits d'auteur, Salaires nets, Frais déplacements missions 7 408.62€

- Administrateur concerné : **Laurent Mathieu**,
Formateur occasionnel, dispositif Ecole et Cinéma
Salaire net 396,74 €
Images en Ligne : Association l'Interlude 978,00 €

- Administrateur concerné : **Christian Clères**,
Aide versée en 2015 à la Sté Scottot
pour le film De la Plage à la page réalisé par C. Clères 19600,00 €

- Administrateur concerné : **Normandie Films / Laurent Pannier**
Mil Sabords
Remboursement de frais Festival Sunny side La Rochelle 1188,00 €
Déplacements+hébergement+accréditations
Film soutenu en 2015 aide non versée en 2015 : Les années lumière 28000,00 €
Court métrage de Vaélerie Deschênes
Aide versée en 2015 :
Fragiles 8400,00 €

- Administrateur concerné : **Jabran Production / Jonathan Slimak**
Prestation pour la formation régionale Passeurs d'images 1025,00 €
Aide versée en 2015 :
L'attente 3500,00 €
Je te reconnais bien là aide à la musique obtenue et versée 2015 2500,00 €

- Administrateur concerné : **Charles Fréger**
Aide versée en 2015 pour le film Commedia Dell'Arte 2450,00 €

- Administrateur concerné : Ingrid Gogny
Aide au développement des stés de production régionales 2015
pour Les Films du Dimanche 12000,00€
dont 10800,00 euros versées en 2015
Aide versée en 2015 : Le journal de Rouen 8400,00 €

- Administrateur concerné : Jean-Pierre Le Cozic,
Remboursement de frais de déplacements réunion Trouville et Caen 336,64 €

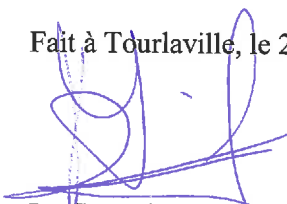
- Administrateur concerné : Cinéma Omnia République / Hervé Aguilard
Compensations tarifaires Passeurs d'images,
Entrées Lycéens au Cinéma,
Entrées partenariat culturel Lycée Corneille Rouen
Location salle diffusion documentaires et Kinema 4812,40 €

- Administrateur concerné : Chambre Syndicale des Cinémas de Normandie / Richard Patry
NOE Cinémas 9105,00 €
Compensations tarifaires Passeurs d'images,
Entrées Lycéens au Cinéma,
Location salle formations lycéens au cinéma

Cinéma Omnia République 4812,40 €
Compensations tarifaires Passeurs d'images,
Entrées Lycéens au Cinéma,
Entrées partenariat culturel Lycée Corneille Rouen
Location salle diffusion documentaires et Kinema

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Tourlaville, le 25 avril 2016



Le Commissaire aux Comptes
Marc DARIEL